

# « Soutenir les publics les plus fragiles dans cette crise »

**L'OPH2C en tant qu'acteur de la politique sociale de la Collectivité de Corse met en œuvre des mesures fortes pour répondre à la crise actuelle. Dans ce cadre, il propose notamment le report, partiel ou total, des loyers et charges pour les locataires subissant des pertes de revenus liées à cette situation inédite.**

**Comment l'Office s'est adapté à cette période de confinement ?**

C'est un défi difficile : gérer du logement social c'est gérer la complexité, alors comment accomplir des missions qui réclament de la proximité, en situation de confinement ? Nous avons mis en place un plan de crise en nous appuyant sur les protocoles de la Fédération Nationale des Offices Publics de l'Habitat, mais aussi sur le soutien de notre Collectivité de rattachement. Dès le 17 mars, nous avons mis en place des permanences, à la fois technique pour gérer les réclamations les plus urgentes, et sociale, pour répondre aux problèmes des locataires. Un numéro dédié à ces questions sociales a été créé. De même, nous appelons quotidiennement les locataires les plus isolés (personnes seules, âgées, handicapées, familles monoparentales), pour les conseiller et les orienter. Il faut saluer les communes qui ont mis en place des dispositifs de solidarité qui permettent de rompre l'isolement. Nous organisons aussi des visites sur l'ensemble du Parc, deux fois par semaine. Cela permet de vérifier la sécurité du patrimoine et de prendre les mesures qui s'imposent. Des accords ont été pris avec les entreprises prestataires pour qu'elles maintiennent les services les plus essentiels. C'est le cas de la maintenance sur les ascenseurs par exemple. C'est le cas aussi du nettoyage, chaque semaine l'entreprise désinfecte halls d'entrée, ascenseurs, rampes d'escaliers, portes, boîtes aux lettres. Elle ne peut passer qu'une fois par semaine, aussi nous en appelons au civisme des locataires pour respecter ce travail réalisé dans des conditions difficiles. On trouve toutes les infos liées au



confinement sur notre site internet [oph2c.corsica...](http://oph2c.corsica...)

**Quelles mesures d'assouplissement avez-vous instaurées auprès des publics les plus fragiles ?**

D'abord le Président du Conseil Exécutif a pris des mesures importantes en faveur des plus démunis, comme une aide jusqu'à 150€ pour les personnes en perte de revenus. Il a aussi renforcé l'enveloppe des dispositifs existants, comme le Fonds d'Urgence au Logement, ou le Fonds de Solidarité Logement. L'Office instruit les demandes des locataires et fait appel à ces dispositifs très régulièrement. Dès le 17 mars nous avons décidé le report de loyer pour les locataires-commerçants ou associatifs qui en auraient besoin. De même, avec le prolongement du confinement et l'aggravation de la crise économique, nous avons décidé de proposer cette mesure de report de loyer, avec étalement sur plusieurs mois, aux locataires qui ont vu leur revenu baisser du fait de la perte de leur emploi ou de leur activité. Très rares sont les bailleurs à décider une telle mesure. C'est un gros effort pour un office de notre taille. Par ailleurs, bien sûr, nous avons suspendu toutes les mesures d'expulsion pour non-paiement des loyers.

**Sur le plan psychologique, cela requiert également une forte attention de la part de vos services. Quels sont les risques du confinement sur des personnes déjà en situation de détresse sociale ?**

La plupart de nos locataires sont éligibles aux minimas sociaux, il y a donc de grands besoins. Mais au-delà des questions sociales qui pèsent sur une grande part de la population corse (plus de 80% est éligible à l'attribution d'un logement social), nous avons aussi des personnes en détresse psychologique. C'est ce qui m'inquiète le plus, car ces problèmes sont amplifiés en situation de confinement. Nous essayons d'être présents au téléphone et nous comptons sur le civisme des voisins pour signaler toute difficulté. Les gens perdent patience à force d'être enfermés et cela crée des problèmes de voisinage. Nous ne sommes pas assermentés, nous travaillons donc avec les autorités et déclenchons chaque fois que nécessaire les dispositifs habituels pour obtenir des médiations, voire des interventions. De même, avec l'association Aduniti/Leia, que je remercie, nous assurons une vigilance sur les problématiques familiales lourdes qui pourraient apparaître, notamment de violences

intrafamiliales. L'OPH2C soutient également Leia dans son travail d'accompagnement social des jeunes en difficultés.

**En tant que bailleur, l'Office est un des premiers donneurs d'ordre de l'île. La maintenance des équipements collectifs est-elle assurée ?**

Toutes les maintenances urgentes sont assurées : pannes d'ascenseurs, de cumulus, de chaudières, dégâts d'eau, VMC, nuisibles etc. soit par nos agents, soit par les entreprises prestataires. Le débroussaillage va également démarrer après accord pris avec l'entreprise qui en a la charge. Nos travaux de remise en état des vacants ou de réhabilitation ont été suspendus du fait de l'arrêt des entreprises du BTP. Nous attendons le résultat des négociations entre le gouvernement et les Fédération du Bâtiment pour voir quand ces travaux pourront être poursuivis, bien sûr dans le respect des mesures barrières.

**Des entrées de locataires sont-elles prévues ? Notamment pour les situations d'urgences : personnes sans domicile, femmes victimes de violences... ?**

Oui, bien sûr. Nous remédions aux situations d'urgences, que ce soit pour les femmes victimes de violence conjugale, ou pour l'enfance en danger, ou encore s'il faut effectuer un relogement suite à un sinistre. Pour toute autre attribution, les commissions ont été suspendues, il est impossible de procéder aux états des lieux ou aux déménagements dans le cadre du confinement. Nous essayons d'anticiper avec notre Fédération pour voir comment rattraper le retard au moment du déconfinement. Nous vivons une crise incroyable qui bouleverse tous nos repères. Nous ajustons nos mesures en fonction des besoins tels qu'ils nous remontent du terrain et nous nous efforçons de maintenir le contact avec les locataires. Tout est mis en œuvre pour soutenir les publics les plus en difficulté dans cette crise.

Yannick CAMPO

Réclamations techniques : 04 95 30 15 60  
Urgence sociale : 07 85 94 28 69